

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 11 du 7 février 2025

TEXTE NOMINATIF

Texte 5

DÉCISION N° 500860/ARM/DCSSA/AF/PBF

portant délégation de signature (service de santé des armées – plateforme achats-finances santé).

Du 22 janvier 2025

DÉCISION N° 500860/ARM/DCSSA/AF/PBF portant délégation de signature (service de santé des armées – plateforme achats-finances santé).

Du 22 janvier 2025

NOR A R M E 2 5 5 1 3 0 6 S

Texte(s) abrogé(s) :

≥ [Décision N° 514746/ARM/DCSSA/AF/PBF du 07 août 2024 portant délégation de signature \(service de santé des armées – plateforme achats-finances santé\).](#)

Référence de publication :

BOC n°11 du 07/2/2025

Le Directeur de la plateforme achats-finances santé,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 262 du 10 novembre 2012, texte n°6) ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 181 du 6 août 2013, texte n° 53) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2021 portant organisation du service de santé des armées (JO n° 299 du 24 décembre 2021, texte n° 25),

Décide :

Art. 1^{er}. Délégation est donnée pour signer au nom du directeur de la plateforme achats finances santé, ordonnateur secondaire, dans le cadre des attributions de service, l'arrêt des dettes dues aux fournisseurs pour les dépenses payables en régies, la signature des certificats administratifs de perte de factures et la signature de mise en place de crédit au profit de la carte achat, à :

- Monsieur le médecin en chef **ABGRALL** (Olivier), adjoint du commandant de la chefferie du service de santé des forces d'action navale (CSS FAN) de Toulon ;

- Madame le secrétaire administratif de classe normale **ABRAHAM** (Gaelle), gestionnaire pilotage budgétaire du 15e centre médical des armées (15e CMA) de Rennes ;

- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **AIGLE** (Luc), commandant du 11e centre médical des armées (11e CMA) de Toulouse ;

- Monsieur le médecin en chef **ALIOTTI** (Guillaume), commandant en second du 5ème centre médical des armées (5e CMA) de Strasbourg ;

- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **ALLOMBERT** (Anne-Marie), agent de secrétariat du 7e centre médical des armées (7e CMA) de Lyon ;

- Madame le pharmacien en chef **ALQUIER-GUEROUX** (Cécile), chef du département logistique opérationnelle santé de l'établissement de ravitaillement sanitaire des armées (ERSA) de Marseille ;

- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **AMABILE** (Jean-Christophe), directeur du service de protection radiologique des armées (SPRA) de Clamart ;

- Madame le secrétaire administratif de classe normale **AMBROISE-ADELAIDE** (Laurence), adjoint au chef de la division pilotage ressources du 4ème centre médical des armées (4e CMA) de Metz ;

- Monsieur le commissaire de deuxième classe **AUBERT** (Maxime), contrôleur de gestion à la section pilotage de la division du ravitaillement sanitaire opérationnel (DRSO) de la direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA) de Fleury-les-Aubrais ;

- Madame le commissaire de première classe **AUBISSE** (Linda), chef de département économique et financier de l'hôpital spécialisé des armées (HSA) de Bordeaux ;

- Madame le médecin général **AUBOIN** (Marion), chef d'établissement de l'hôpital national d'instruction des armées (HNIA) de Saint-Mandé ;

- Madame le médecin général **AUPY** (Barbara), chef d'établissement de l'hôpital régional d'instruction des armées (HRIA) de Metz ;

- Madame le commissaire de première classe **BAILLAU** (Marion), chef du bureau pilotage ressources du 15e CMA de Rennes ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **BANZET** (Sébastien), directeur adjoint du centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) de Clamart ;
- Madame le médecin en chef **BARAZA** (Céline), adjoint au commandant du 7e CMA de Lyon ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **BARLIER** (Martine), chef de la section finances du 2e centre médical des armées (2e CMA) de Versailles ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **BARTHELEMY** (Claire), adjoint au chef du service des hospitalisations et soins externes de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le général de brigade **BARTHÉLEMY** (Philippe), directeur de la direction des systèmes d'information et du numérique en santé (DSIN-S) de Saint-Mandé ;
- Monsieur le commandant **BEDIGIS** (Alexandre), chef du quartier général de la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA) de Paris ;
- Monsieur le médecin général inspecteur **BEL** (Jean-Christophe), chef d'établissement de la DCSSA de Paris ;
- Monsieur l'infirmier cadre de santé paramédical **BELLEC** (Stéphane), officier adjoint de la chefferie du service de santé pour les forces sous-marines (CSS FSM) de Brest ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **BERNARDINI** (Joseph), chef de division appui performance de la DSIN-S de Saint-Mandé ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **BERNOT** (Benjamin), chef de la cellule pilotage ressources du 11e CMA de Toulouse ;
- Madame le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **BERTRAND** (Marie-Françoise), gestionnaire pilotage budgétaire HT2 du 16e centre médical des armées (16e CMA) de Brest ;
- Monsieur le commissaire principal **BESNOU** (Fabiano-Francesco), chef du département logistique de l'HSA de Bordeaux ;
- Madame le pharmacien en chef **BESSE BARDOT** (Isabelle), chef d'état-major de l'inspection du service de santé des armées (ISSA) de Paris ;
- Madame le commissaire principal **BESSELIEVRE** (Fanny), section ressources métiers de la direction de la médecine des forces (DMF) de Tours ;
- Monsieur l'adjudant **BETHUNE** (Pierre), chef de section LOG-FIN-SIC au centre expert des ressources humaines du service de santé des armées (CERH-SSA) de Toulon ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **BONNET** (Terava), chef du bureau pilotage ressources du 10e centre médical des armées (10e CMA) de Marseille ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **BORY** (Isabelle), chef de département économique et financier de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le pharmacien principal **BOUQUET** (Antoine), chef de bureau cohérence capacitaire de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'agent sous contrat **BOURGEY** (Aurélie), traitant à la cellule ressources finances du 7e CMA de Lyon ;
- Madame le médecin en chef **BOURHIS** (Marie-Valérie), adjoint emploi du 2e CMA de Versailles ;
- Monsieur le technicien hospitalier **BOURIOUNE** (Jérémie), adjoint au chef de section budget, comptabilité de l'HSA de Bordeaux ;
- Madame le pharmacien en chef **BOURREL** (Annick), directeur adjoint de la pharmacie centrale des armées (PCA) de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le médecin en chef **BRET** (Gaëlle), commandant en second du 14e centre médical des armées (14e CMA) de Tours ;
- Monsieur le technicien supérieur hospitalier de première classe **BRIFFAULT** (Anthony), chef de section budget, comptabilité de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le médecin en chef **BRISSIAUD** (William), adjoint au commandant du 15e CMA de Rennes ;
- Monsieur le médecin en chef **CABANE** (Damien), commandant du 7e CMA de Lyon ;
- Madame le commissaire de première classe **CAIAZZO** (Morgane), chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le pharmacien chef des services de classe normale **CAIRE-MAURISIER** (François), directeur adjoint de l'académie de santé des armées (EVDG/ACASAN) de Paris ;

- Madame le secrétaire administratif de classe normale **CARLINET** (Nadine), gestionnaire pilotage budgétaire HT2 du 14e CMA de Tours ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **CARO** (Emma), chef du bureau ressources du 7e CMA de Lyon ;
- Monsieur le commissaire de première classe **CARTIER** (Antoine), gestionnaire de l'HSA de Lyon ;
- Madame le pharmacien en chef **CAUET** (Amélie), commandant en second de l'ERSA de Marseille ;
- Monsieur le maréchal des logis **CHALINE** (Kévin), chargé des finances du centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (CESPA) de Marseille ;
- Madame le médecin en chef **CHANNET** (Aurore), adjoint scientifique et technique du 2e CMA de Versailles ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **CHARDAVOINE** (Christophe), gestionnaire de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire de première classe **CHARRIER** (Guillaume), chef du bureau ressources du 6ème centre médical des armées (6e CMA) de Besançon ;
- Monsieur l'attaché d'administration de l'État **CHAULET** (Gilles), chef de la section administration de l'établissement central des matériels du service de santé des armées (ECMSSA) de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **CHERRIERE** (Hugues), chef du département administratif et logistique de l'HNIA de Toulon ;
- Madame le pharmacien en chef **CHEVALIER** (Madeline), chef du département logistique opérationnelle santé de l'ERSA de Marolles ;
- Madame l'agent sous contrat de niveau 1 **CHUECA** (Marine), directrice médicale du CTSA de Clamart ;
- Madame le commissaire de première classe **CLEMANDOT** (Delphine), chef de la cellule pilotage ressources du 9e centre médical des armées (9e CMA) de Toulon ;
- Madame le médecin général **COLAS** (Marie-Dominique), chef d'établissement de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le médecin en chef **COLLEU** (Frédéric), adjoint emploi du 12e centre médical des armées (12e CMA) de Bordeaux ;
- Monsieur le major **COLLOT** (Claude), officier adjoint de l'ISSA de Paris ;
- Monsieur le médecin en chef **CONORT** (Sébastien), commandant de la chefferie du service de santé pour les forces spéciales (CSS FS) de Villacoublay ;
- Monsieur le commissaire en chef de première classe **COURREGES** (Pierre-Arnaud), directeur du CERH-SSA de Toulon ;
- Madame le médecin en chef **CREACH** (Marie-Aude), adjoint au chef d'établissement de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur l'adjoint administratif des administrations de l'État **DANIEL** (Louis), correspondant financier de la DMF de Tours ;
- Monsieur le docteur **DANINI** (Benjamin), médecin de prévention du 8e centre médical des armées (8e CMA) de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur l'attaché d'administration de l'État **DAVANTURE** (Romain), chef de la division soutien du CERH-SSA de Toulon ;
- Madame le commissaire de première classe **DE CAMARET** (Maylis), chef du bureau pilotage ressources de la CSS FSM de Brest ;
- Monsieur le commissaire principal **DE TANOÛARN** (Yann), chef de département économique et financier de l'HNIA de Marseille ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **DE TERRASSON DE MONTLEAU** (Astrid), chef du département d'administration des écoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB) de Lyon ;
- Monsieur le commissaire en chef de première classe **DEBERGH** (Stéphane), chef de la division ressources de la direction des hôpitaux des armées (DHA) de Vincennes ;
- Monsieur le médecin en chef **DEBRUS** (François), commandant du 8e CMA de Clermont-Ferrand ;
- Madame l'infirmier cadre de santé paramédical **DEMICHEL BULLOU** (Stéphanie), officier adjoint du 1er centre médical des armées (1er CMA) de Paris ;
- Monsieur l'adjudant-chef **DEMOULE** (Laurent), responsable financier du 10e CMA de Marseille-Aubagne ;
- Madame le médecin chef des services de classe normale **DENIEL-LAFROGNE** (Fabienne), commandant de la CSS FAN de Toulon ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **DESEVRE** (Cynthia), gestionnaire de l'HNIA de Saint-Mandé ;

- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **DESUELLES** (Xavier), commandant du 2e CMA de Versailles ;
- Madame l'adjudant-chef **DIRRINGER** (Sandrine), adjoint au chef de département soutien à l'activité de l'ERSA de Marolles ;
- Madame le pharmacien **DJOUHRI** (Myriam), adjoint au chef du bureau gestion opérationnelle des stocks de la DRSO de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'ouvrier de l'État chef d'équipe groupe 7 **DORGAN** (Philippe), adjoint au chef du bureau des moyens généraux de la DMF de Tours ;
- Monsieur le commissaire principal **DRIER** (Thierry), adjoint au chef de division appui performance de la DSIN-S de Saint-Mandé ;
- Madame le pharmacien général **DROUILLARD** (Isabelle), chef d'établissement de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le médecin chef des services hors classe **DULOU** (Renaud), chef d'établissement de l'HNIA de Clamart ;
- Madame le médecin en chef **DUMONTET-JAROUSSEAU** (Emilie), adjoint scientifique et technique du 13e centre médical des armées (13e CMA) de Rochefort ;
- Monsieur l'infirmier cadre de santé paramédical **DURAND** (Gwenaël), cadre de santé du 14e CMA de Tours ;
- Monsieur le commissaire de première classe **EL GHAYAT** (Adil), chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Toulon ;
- Madame le pharmacien en chef **ENJALRAN** (Lucie), chef du bureau cohérence capacitaire de la DRSO de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire principal **ESCOBAR** (Alice), chef du département logistique de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **EXBRAYAT** (Arnaud), adjoint au chef du bureau ressources du 12e CMA de Bordeaux ;
- Monsieur le commissaire en chef de première classe **EYCHENNE** (Frédéric), gestionnaire de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur l'infirmier cadre de santé paramédical **FALKENRODT** (Thierry), adjoint au commandant du 1er CMA de Paris ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **FAVRE** (Océane), chef de la cellule pilotage ressources du 5ème CMA de Strasbourg ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **FAYARD** (Corinne), traitant comptabilité finances du service des archives médicales hospitalières des armées (SAMHA) de Limoges ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **FEUILLARD** (Rémi), chef de la division support du SPRA de Clamart ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **FIOLETTI** (Quentin), commissaire de la CSS FS de Villacoublay ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **FOUGERES** (Chrystèle), responsable finances de la CSS FSM de Brest ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **FOURCADE** (Didier), chef du service économique de l'institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) de Brétigny-sur-Orge ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **FRANCOIS** (Donatien), chef de la cellule pilotage ressources du 13e CMA de Rochefort ;
- Madame le commissaire principal **FRANCONI** (Dominique), chef du bureau du personnel de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le médecin en chef **FREIERMUTH** (Jean-Paul), commandant du 5ème CMA de Strasbourg ;
- Madame le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **GARCIA** (Patricia), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **GAUTHIER** (Michaël), gestionnaire de l'HNIA de Clamart ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **GEORGES** (Isabelle), adjoint au chef du bureau ressources du 11e CMA de Toulouse ;
- Madame le docteur **GIMENEZ** (Marie-Christine), médecin de prévention du 8e CMA de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **GORSE** (Bastien), chef de cabinet de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le sergent **GOURRE** (Vanessa), chef de section budget, comptabilité de l'HSA de Bordeaux ;
- Madame le technicien supérieur hospitalier de première classe **GOUTSODIS** (Maud), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Toulon ;

- Madame le commissaire de deuxième classe **GRANGIRARD** (Eléonore), chef du bureau pilotage ressources du 3e centre médical des armées (3e CMA) de Lille ;
- Monsieur l'infirmier cadre de santé supérieur paramédical **GUENGANT** (Thierry), adjoint emploi du 13e CMA de Rochefort ;
- Monsieur le commissaire de première classe **GUILLEMEN** (Alexandre), chef du bureau pilotage ressources du 2e CMA de Versailles ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **HOVASSE** (Sophie), chargé des finances du 1er CMA de Paris ;
- Monsieur le pharmacien en chef **JANDARD** (Vincent), chef de la division appui activité de la CSS FAN de Toulon ;
- Monsieur le commissaire de première classe **JARMACHE** (Paul-Elie), chef du bureau dépenses de la DHA de Vincennes ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **JEANMAIRE** (Nadia), assistant administratif du 8e CMA de Clermont-Ferrand ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **JEURISSEN** (Marion), chef de la cellule ressources finances du 1er CMA de Paris ;
- Monsieur le technicien supérieur hospitalier de première classe **JOBIT** (Olivier), chef du service intérieur du département accompagnement et gestion des ressources humaines du service de santé des armées (DAGRH SSA) de Tours ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **JOCKUM** (Franck), gestionnaire de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **JOIE** (Louis), commandant du 4^e CMA de Metz ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **KACI** (Aglaë), chef du bureau pilotage ressources du 14^e CMA de Tours ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **KERANGUEVEN** (Gilles), commandant du 1er CMA de Paris ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **KLEIBER-LIBERAL** (Mélanie), section ressources métiers de la DMF de Tours ;
- Madame le médecin général inspecteur **KOULMANN** (Nathalie), chef d'établissement de l'ISSA de Paris ;
- Monsieur le pharmacien chef des services de classe normale **LACROIX** (Jérôme), commandant en second des EMSLB de Lyon ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **LAGARD** (Michel), commandant du 9e CMA de Toulon ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **LANDI** (Roxane), responsable financière du CESP de Marseille ;
- Madame l'adjudant-chef **LANGEVIN** (Laure), adjoint du chef du bureau commandement et soutien administratif du DAGRH SSA de Tours ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **LASRI** (Latifa), assistant d'administration de l'HNIA de Marseille jusqu'au 31 mars 2025 ;
- Monsieur le médecin chef des services hors classe **LATAILLADE** (Jean-Jacques), directeur du CTSA de Clamart ;
- Monsieur le pharmacien en chef **LE BARS** (Richard), chef de la DRSO de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **LE FLOCH** (Sophie), chef du bureau finances des EMSLB de Lyon ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **LE GOFF** (Arnaud), commandant du 15e CMA de Rennes ;
- Monsieur le médecin en chef **LE PAPE** (Erwan), directeur médical de l'HRIA de Metz ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **LEBOT** (Agathe), chef de département soutien à l'activité de l'ERSA de Marolles ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **LEBOUCHE** (Fabienne), section gestion programmation de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le chirurgien-dentiste en chef **LECOMTE** (Olivier), adjoint emploi du 16e CMA de Brest ;
- Monsieur le médecin en chef **LECUYER** (Thomas), commandant en second du 10e CMA de Marseille-Aubagne ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **LENIAUD** (Clément), chef de la cellule pilotage ressources du 8e CMA de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **LEROY** (Laurent), commandant du 16e CMA de Brest ;
- Madame le commissaire principal **LOMBARDI** (Claire), chef du bureau pilotage ressources du 4^e CMA de Metz ;

- Monsieur le médecin en chef **LUCIANI** (Stephan), commandant du 13e CMA de Rochefort ;
- Madame le médecin général **MAIGNE** (Stéphanie), chef d'établissement du DAGRH SSA de Tours ;
- Monsieur le commissaire principal **MALEAPPA** (Martial), chef du département économique et logistique de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Monsieur le médecin en chef **MALGOYRE** (Tanguy), adjoint du commandant du 1er CMA de Paris ;
- Monsieur le commissaire principal **MALLEGOL** (Arnaud), chef de département économique et financier de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le médecin en chef **MARCHE** (Julien), commandant en second du 8e CMA de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur le vétérinaire chef des services hors classe **MARIE** (Jean-Lou), directeur du CESPA de Marseille ;
- Monsieur le commissaire principal **MARRY** (Emmanuel), commandant en second de l'ECMSSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le médecin en chef **MARTIN** (Guillaume), directeur adjoint de la DSIN-S de Saint-Mandé ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **MARTIN** (Mathieu), adjoint au chef de la division ressources organisation pilotage expertise de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire principal **MAURY** (Aurélie), chef du département logistique de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **MAZET** (Éric), chef du département logistique de l'HNIA de Marseille ;
- Madame le pharmacien chef des services de classe normale **MENDES** (Anne Christine), directeur de la PCA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le médecin en chef **MICHAUD** (Ariane), chef d'état-major de l'inspection générale du service de santé des armées (IGSSA) de Paris ;
- Monsieur le commissaire principal **MICHAUD** (Laurent), chef du département économique et financier de l'HRIA de Metz ;
- Madame le commissaire de troisième classe **MIGNOT** (Mélodie), adjoint au chef du département finances de EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le commissaire de première classe **MONFORT** (Camille), assistant militaire de la DCSSA de Paris ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **MONTAGLIANI** (Lionel), adjoint au chef d'établissement de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Madame le commissaire principal **MONTIER** (Cécile), chef du département valorisation performance synthèse de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Monsieur le médecin en chef **MORIS** (Michael), médecin adjoint de la CSS FS de Villacoublay ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **MORVAY** (Sophie), chef de la division administration et soutien de EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **MOUEN** (Clotilde), chef de la section finances du SPRA de Clamart ;
- Madame l'infirmier cadre de santé **NACIMENTO** (Mélanie), responsable pilotage de la CSS FS de Villacoublay ;
- Monsieur le commissaire aspirant **NESSLER** (Melchior), adjoint au chef du bureau dépenses de la DHA de Vincennes ;
- Madame le médecin en chef **NGUYEN** (Martine), chef du centre interarmées médico-chirurgical de la direction interarmées du service de santé (DIASS) de Djibouti ;
- Madame l'agent sous contrat **ORLANDI** (Eve), responsable appui pilotage du CESPA de Marseille ;
- Monsieur le médecin général **OULD-AHMED** (Mehdi), chef d'établissement de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **OULIE** (Christophe), commandant de la CSS FSM de Brest ;
- Monsieur le technicien supérieur hospitalier de deuxième classe **PAILLOT** (Olivier), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Madame le pharmacien chef des services de classe normale **PALVADEAU** (Anne-Marie), commandant de l'ECMSSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **PATIER** (Annabelle), chef de la division appui administratif finances logistique de la CSS FAN de Toulon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **PAYEN** (Christophe), gestionnaire de l'HSA de Bordeaux ;

- Monsieur le secrétaire administratif de classe normale **PEARD** (Hugues), chef de la section ressources du 3e CMA de Lille ;
- Monsieur le médecin chef des services hors classe **PELEE DE SAINT MAURICE** (Guillaume), directeur de EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le pharmacien en chef **PELNIER-MATHEU** (Isabelle), commandant de l'ERSA de Marseille ;
- Madame le médecin général des armées **PEREZ** (Sylvie), inspectrice générale du SSA de l'IGSSA de Paris ;
- Monsieur le commissaire de première classe **PERHIRIN** (Ilann), adjoint au chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HRIA de Brest ;
- Madame l'adjudant **PETIT** (Laetitia), adjoint au chef de bureau de la CSS FAN de Toulon ;
- Monsieur le médecin en chef **PETIT** (Ludovic), commandant en second du 11e CMA de Toulouse ;
- Madame le commissaire de première classe **POIRRIER** (Jade), chef de bureau finances et management des contrats de la DSIN-S de Saint-Mandé ;
- Madame le pharmacien en chef **PONSARD** (Marie-Lucie), chef de bureau gestion opérationnelle des stocks de la DRSO de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **PONTAT** (Gwladys), traitant à la cellule ressources finances du 9e CMA de Toulon ;
- Madame le médecin en chef **POTEREAU** (Vanessa), commandant du 6e CMA de Besançon ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **POUX** (Anita), agent du bureau moyens généraux de la DMF de Tours ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **PROVOST-FLEURY** (Thibaut), commandant du 10e CMA de Marseille-Aubagne ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **PUIDUPIN** (Alain), directeur de la DIASS de Djibouti ;
- Monsieur le médecin en chef **PY** (Emmanuel), adjoint au chef d'établissement de l'HNIA de Clamart ;
- Madame le sergent-chef **QUEQUE** (Nadège), chef DAG, officier adjoint du SAMHA de Limoges ;
- Monsieur le médecin en chef **RAKOTONDRAMASY** (Patrick), commandant du 3e CMA de Lille ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **RASANI** (Samira), chef du bureau ressources financières du ravitaillement médical de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le pharmacien **RAYMOND** (Jean-Baptiste), pharmacien de la CSS FS de Villacoublay ;
- Monsieur l'ouvrier de l'État Groupe 7 **REBECA** (Daniel), coordinateur achats-finances de l'HSA de Lyon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **RENARD** (Benoît), chef de la division appui administratif finances logistique de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Madame le commissaire de première classe **REVEL** (Isaure), assistant militaire de la DCSSA de Paris ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe normale **RICHARD** (Eric), gestionnaire du DAGRH SSA de Tours ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe normale **RINGENBACH** (Sébastien), gestionnaire pilotage budgétaire du 6e CMA de Besançon ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **ROHAUT** (Sophie), adjoint au chef de la section finances du 10e CMA de Marseille-Aubagne ;
- Madame le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **ROMANO** (Magali), traitant à la cellule ressources finances du 5ème CMA de Strasbourg ;
- Monsieur le commissaire de première classe **ROMERO** (Frédéric), officier coordinateur de la DCSSA de Paris ;
- Monsieur le sergent-chef **ROUPIE** (Thomas), responsable finances de la CSS FS de Villacoublay ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **ROUSSILON** (Laetitia), adjoint au chef d'établissement du DAGRH SSA de Tours ;
- Madame l'agent sous contrat **RUESCH** (Angélique), chef du bureau finances du CESPAS de Marseille ;
- Madame le major **SABALOT** (Sandrine), chef du bureau des moyens généraux de la DMF de Tours ;
- Monsieur le commissaire de première classe **SABAN** (Benjamin), chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Marseille ;

- Madame le commissaire principal **SALAÛN** (Morgane), chef du département finances de EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SALLE** (Céline), gestionnaire de l'HRIA de Metz ;
- Monsieur le médecin en chef **SAMY** (Gérald), commandant du 14e CMA de Tours ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SANTARELLI** (Emmanuelle), directeur adjoint de la plateforme achats finances santé (PFAF-Santé) de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le médecin en chef **SAROCH** (Stéphane), adjoint au chef du 4CMA de Metz ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **SCHWARTZBROD** (Pierre-Éric), commandant des EMSLB de Lyon ;
- Madame l'attaché d'administration de l'État **SCIARDIS** (Stéphanie), chef du bureau support, administration générale et financière du CTSA de Clamart ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SIMONOU** (Katia), directeur adjoint du CERH-SSA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **SIVANANDAME** (Venugopal), chef de département économique et financier de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur l'adjoint administratif principal de deuxième classe **SIWEK** (Thibault), chargé de mission du CERH-SSA de Toulon ;
- Madame le commissaire principal **SKRZYPEK** (Astrid), chef de cabinet de la DCSSA de Paris ;
- Monsieur le sergent-chef **SOUBILS** (Eric), adjoint au chef de section LOG-FIN-SIC au CERH-SSA de Toulon ;
- Madame le pharmacien en chef **SPADONI** (Sophie), chef du service de la pharmacie à usage intérieur de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **STEPHAN** (Nicolas), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le pharmacien principal **TABARAN** (Luc), chef de bureau conduite opérationnelle de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire principal **TABBAGH** (Xavier), chef d'établissement du SAMHA de Limoges ;
- Madame le commissaire principal **TADJA** (Kahina), chef du département logistique de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le commissaire aspirant **TECHER** (Maxime), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Marseille ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **TRUTAUD** (Stéphanie), chef du bureau pilotage performance de la DMF de Tours ;
- Monsieur le médecin général inspecteur **VALADE** (Eric), directeur de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Madame le médecin chef **VAUTIER** (Virginie), médecin chef adjoint de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **VERDIER** (Vincent), adjoint au chef du département d'administration des EMSLB de Lyon ;
- Monsieur le commissaire aspirant **VERGNE** (Paul), chef de la cellule ressources finances du 12e CMA de Bordeaux ;
- Madame le pharmacien en chef **VERNHES** (Claire), commandant de l'ERSA de Marolles ;
- Madame le pharmacien principal **VIALLET** (Alice), pharmacien adjoint de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le commissaire de première classe **VIGNE** (Alexis), chef de la section budget comptabilité de l'HNIA de Clamart ;
- Madame le commissaire principal **VIGOUROUX** (Cécile), chef du département économique et financier de l'HRIA de Brest ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **VITEL** (Romane), chef du bureau pilotage ressources du 16e CMA de Brest ;
- Monsieur le médecin en chef **VITIELLO** (Laurent), commandant du 12e CMA de Bordeaux ;
- Monsieur le commissaire de première classe **VOLLOT** (Denis), assistant militaire de la DCSSA de Paris ;
- Monsieur l'attaché principal d'administration de l'État **WOIMBEE** (Régis), chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HRIA de Metz ;
- Madame le commissaire principal **YOU** (Marie-Cécile), chef du département administratif et logistique du CTSA de Clamart.

Art. 2. Délégation est donnée pour signer au nom du directeur de la plateforme achats finances santé, ordonnateur secondaire, dans le cadre des attributions de service, les contrôles des régies d'avances et de recettes du service de santé des armées, à :

- Madame le commissaire de première classe **AUBISSE** (Linda), chef de département économique et financier de l'hôpital spécialisé des armées (HSA) de Bordeaux ;
- Madame le médecin général **AUBOIN** (Marion), chef d'établissement de l'hôpital national d'instruction des armées (HNIA) de Saint-Mandé ;
- Madame le médecin général **AUPY** (Barbara), chef d'établissement de l'hôpital régional d'instruction des armées (HRIA) de Metz ;
- Madame le pharmacien en chef **BESSE BARDOT** (Isabelle), chef d'état-major de l'inspection du service de santé des armées (ISSA) de Paris ;
- Monsieur l'adjudant **BETHUNE** (Pierre), chef de section LOG-FIN-SIC au centre expert des ressources humaines du service de santé des armées (CERH-SSA) de Toulon ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **BORY** (Isabelle), chef de département économique et financier de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le technicien supérieur hospitalier de première classe **BRIFFAULT** (Anthony), chef de section budget, comptabilité de l'HNIA de Toulon ;
- Madame le commissaire de première classe **CAIAZZO** (Morgane), chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le pharmacien chef des services de classe normale **CAIRE-MAURISIER** (François), directeur adjoint de l'académie de santé des armées (EVDG/ACASAN) de Paris ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **CHARDAVOINE** (Christophe), gestionnaire de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **CHERRIERE** (Hugues), chef du département administratif et logistique de l'HNIA de Toulon ;
- Madame le médecin général **COLAS** (Marie-Dominique), chef d'établissement de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le major **COLLOT** (Claude), officier adjoint de l'ISSA de Paris ;
- Monsieur le commissaire en chef de première classe **COURREGES** (Pierre-Arnaud), directeur du CERH-SSA de Toulon ;
- Madame le médecin en chef **CREACH** (Marie-Aude), adjoint au chef d'établissement de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur l'attaché d'administration de l'État **DAVANTURE** (Romain), chef de la division soutien du CERH-SSA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire principal **DE TANOÛARN** (Yann), chef de département économique et financier de l'HNIA de Marseille ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **DESEVRE** (Cynthia), gestionnaire de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Madame le pharmacien général **DROUILLARD** (Isabelle), chef d'établissement de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le médecin chef des services hors classe **DULOUE** (Renaud), chef d'établissement de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur le commissaire de première classe **EL GHAYAT** (Adil), chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Toulon ;
- Madame le commissaire principal **ESCOBAR** (Alice), chef du département logistique de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le commissaire en chef de première classe **EYCHENNE** (Frédéric), gestionnaire de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **FOURCADE** (Didier), chef du service économique de l'institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) de Brétigny-sur-Orge ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **GAUTHIER** (Michaël), gestionnaire de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **GORSE** (Bastien), chef de cabinet de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le technicien supérieur hospitalier de première classe **GOUTSOUZIS** (Maud), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **JOCKUM** (Franck), gestionnaire de l'HRIA de Brest ;
- Madame le médecin général inspecteur **KOULMANN** (Nathalie), chef d'établissement de l'ISSA de Paris ;

- Madame le secrétaire administratif de classe normale **LASRI** (Latifa), assistant d'administration de l'HNIA de Marseille jusqu'au 31 mars 2025 ;
- Monsieur le médecin en chef **LE PAPE** (Erwan), directeur médical de l'HRIA de Metz ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **LEBOUCHE** (Fabienne), section gestion programmation de la direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA) de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire principal **MALEAPPA** (Martial), chef du département économique et logistique de l'institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) de Brétigny-sur-Orge ;
- Monsieur le commissaire principal **MALLEGOL** (Arnaud), chef de département économique et financier de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **MARTIN** (Mathieu), adjoint au chef de la division ressources organisation pilotage expertise de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire principal **MAURY** (Aurélie), chef du département logistique de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **MAZET** (Éric), chef du département logistique de l'HNIA de Marseille ;
- Madame le médecin en chef **MICHAUD** (Ariane), chef d'état-major de l'inspection générale du service de santé des armées (IGSSA) de Paris ;
- Monsieur le commissaire principal **MICHAUD** (Laurent), chef du département économique et financier de l'HRIA de Metz ;
- Madame le commissaire de troisième classe **MIGNOT** (Mélodie), adjoint au chef du département finances de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **MONTAGLIANI** (Lionel), adjoint au chef d'établissement de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Madame le commissaire principal **MONTIER** (Cécile), chef du département valorisation performance synthèse de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **MORVAY** (Sophie), chef de la division administration et soutien de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Monsieur le médecin général **OULD-AHMED** (Mehdi), chef d'établissement de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **PAYEN** (Christophe), gestionnaire de l'HSA de Bordeaux ;
- Monsieur le médecin chef des services hors classe **PELEE DE SAINT MAURICE** (Guillaume), directeur de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le médecin général des armées **PEREZ** (Sylvie), inspectrice générale du SSA de l'IGSSA de Paris ;
- Monsieur le médecin en chef **PY** (Emmanuel), adjoint au chef d'établissement de l'HNIA de Clamart ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **RASANI** (Samira), chef du bureau ressources financières du ravitaillement médical de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire de première classe **SABAN** (Benjamin), chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Marseille ;
- Madame le commissaire principal **SALAÜN** (Morgane), chef du département finances de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SALLE** (Céline), gestionnaire de l'HRIA de Metz ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SANTARELLI** (Emmanuelle), directeur adjoint de la plateforme achats finances santé (PFAF-Santé) de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SIMONOU** (Katia), directeur adjoint du CERH-SSA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **SIVANANDAME** (Venugopal), chef de département économique et financier de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur l'adjoint administratif principal de deuxième classe **SIWEK** (Thibault), chargé de mission du CERH-SSA de Toulon ;
- Monsieur le sergent-chef **SOUBILS** (Eric), adjoint au chef de section LOG-FIN-SIC au CERH-SSA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire aspirant **TECHER** (Maxime), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur le médecin général inspecteur **VALADE** (Eric), directeur de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Madame le médecin chef **VAUTIER** (Virginie), médecin chef adjoint de l'HNIA de Toulon ;

- Monsieur le commissaire de première classe **VIGNE** (Alexis), chef de la section budget comptabilité de l'HNIA de Clamart ;
- Madame le commissaire principal **VIGOUROUX** (Cécile), chef du département économique et financier de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur l'attaché principal d'administration de l'État **WOIMBEE** (Régis), chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HRIA de Metz.

Art. 3. Délégation est donnée pour signer au nom du directeur de la plateforme achats finances santé, ordonnateur secondaire, dans le cadre des attributions de service, la création et la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement et la certification des services faits, à :

- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **ALLAIN** (Marie-Christine), agent de la division finances dépenses (DFD) de la plateforme achats finances santé (PFAF-Santé) de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **ARZEL** (Valérie), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **AUGER** (Stella), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **AUTRET-PASCUAL** (Sabine), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **AYAR** (Dalila), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **AZANZA-REYES** (Yadinet), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe normale **BARDIEU** (Sébastien), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le sergent **BARTOSIK** (Emilie), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **BATTE** (Héloïse), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **BATTUT** (Béatrice), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **BERTHIER** (Julie), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'adjoint administratif des administrations de l'État **BERTRAND** (Jean-Marc), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **BIENIEK** (Sandrine), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **BOUDVILLAIN** (Sylvie), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **BRASSIERE** (Marlène), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **CA** (Caroline), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **CANDAN** (Françoise), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'adjoint administratif principal de deuxième classe **CANTE** (Frédéric), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **CARCEL** (Chrystelle), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire principal **CERVEAU** (Céline), adjoint au chef de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **CHAJAI JEBALI** (Anissa), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **CHAUVINEAU** (Marylène), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **COCO** (Corinne), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe normale **CONEGGO** (David), adjoint au chef de bureau de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **COUDERC** (Geoffroy), chef de bureau de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'adjoint administratif principal de première classe **COUFFRANT** (Jérôme), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **COURATIER** (Jennifer), adjoint au chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;

- Monsieur l'adjoint administratif principal de deuxième classe **COUTURE** (Georges), adjoint au chef de bureau de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **CRETIN** (Thiphakeo), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **D'ALFONSO** (Marina), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **DAS NEVES** (Coraline), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'attaché principal d'administration de l'État **DASA** (Dominique), chef de bureau de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe supérieure **DE OLIVEIRA** (Mauricio), adjoint au chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'adjoint administratif principal de deuxième classe **DELAGRANGE** (Bruno), adjoint au chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le vacataire **DENKTAS** (Elisabeth), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'adjudant-chef **DESLANDES** (Franck), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **DIEME MARTIN** (Famta), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **DION** (Emmanuelle), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe supérieure **DUFOUR** (Dominique), adjoint au chef de bureau de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **DUMERY** (Maud), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **ES-SEFESAFY** (Alexandra), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjudant-chef **FAIGAUKU** (Paula), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'adjoint administratif des administrations de l'État **GALANTE** (Tony), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **GALICHER** (Christelle), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **GASSELIN JAVEY** (Jennifer), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **GIRARD** (Annick), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **GRIES** (Audrey), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le vacataire **GUILLON** (Jennifer), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **GUINAUDEAU** (Brigitte), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le sergent-chef **HAMADA** (Ahamadi), adjoint au chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'adjoint administratif principal de deuxième classe **HAVE** (Quentin), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **HENRY** (Fabienne), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe supérieure **HUARD** (Emmanuel), chef de bureau de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **LABUSSIÈRE** (Salimatou), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **LARROUTE** (Laetitia), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **LE GOUGUEC** (Solen), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **LE VANNAIS** (Laetitia), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **LEBRET** (Stéphanie), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;

- Monsieur l'adjoint administratif principal de deuxième classe **LECURAT** (Fabien), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **LE-PAIH** (Graziella), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **LIBERT** (Hélène), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **MAGE** (Caroline), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **MASLE** (Véronique), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire principal **MAZIN** (Perrine), chef de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **MERLET ANECHE** (Saleha), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **MINIER** (Aurélië), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'adjoint administratif des administrations de l'État **MOREAU** (Xavier), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le sergent-chef **MOREL** (Ophélie), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **MOTTU-MATHIEU** (Céline), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **NAÏM** (Aïcha), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **NGUYEN** (Camille), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **NICOLET** (Virginie), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **OBERSON** (Sihem), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **ODIN** (Mireille), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **PACANOWSKI** (Adeline), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **PANDAURE** (Gwenaëlle), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **PATTEIN** (Célestine), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le vacataire **PAUCHARD** (Cindy), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le technicien supérieur hospitalier de deuxième classe **PELLERIN** (Eddy), chef de bureau de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **PELLETIER** (Danielle), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **PERRIN** (Aurore), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **POTET** (Nelly), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **POULIN** (Natacha), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **RASSAT** (Christel), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le vacataire **RENAUD** (Tiphaine), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'adjoint administratif principal de deuxième classe **RICHEVAUX** (Sylvain), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **ROULET** (Elodie), adjoint au chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **SACHET** (Daniel), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **SANCHEZ** (Léonie), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SANTARELLI** (Emmanuelle), directeur adjoint de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **SERGEANT** (Françoise), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;

- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **SEVERIN** (Stéphanie), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **SIMON** (Anne-Gaëlle), adjoint au chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **SOULANGE** (Carole), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **STEFANAZZI** (Mia), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **TNIHI JEBALI** (Amel), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe supérieure **TRAN** (Jean-Michel), adjoint au chef de bureau de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **TRIPA** (Hortensia), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **VAREILLE** (Dounia), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **VERBEKE** (Justine), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **VINCENT** (Frédéric), chef de section de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'assistant médico administratif de classe normale **VINCENTELLI** (Jérémy), agent de la DFD de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais.

Art. 4. Délégation est donnée pour signer au nom du directeur de la plateforme achats finances santé, ordonnateur secondaire, dans le cadre des attributions du service, la signature des FIBOC, des lettres de rejets et des documents à destination de l'ACSIA (uniquement les chefs de bureau et adjoints) et tous les actes liés à la comptabilité des immobilisations et des stocks par les agents du bureau comptabilité patrimoniale, à :

- Madame le commissaire principal **CERVEAU** (Céline), adjoint au chef de la division finances dépenses de la plateforme achats finances santé (PFAF-Santé) de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire principal **DARRACQ** (Michel), chef du bureau de la comptabilité patrimoniale de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe supérieure **DUFOUR** (Dominique), adjoint au chef de bureau de la division finances dépenses de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **LESTRELIN** (Christophe), chef de section "stocks" du bureau de la comptabilité patrimoniale de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire principal **MAZIN** (Perrine), chef de la division finances dépenses de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de première classe **NAUDE** (Patricia), traitant à la section "immobilisations" du bureau de la comptabilité patrimoniale de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **OZOCAK** (Zuhra), chef de section "immobilisations" du bureau de la comptabilité patrimoniale de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le technicien supérieur hospitalier de deuxième classe **PELLERIN** (Eddy), chef de bureau de la division finances dépenses de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame l'adjoint administratif principal de deuxième classe **SAILLIOT** (Léa), traitant à la section "immobilisations" du bureau de la comptabilité patrimoniale de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SANTARELLI** (Emmanuelle), directeur adjoint de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais.

Art. 5. Délégation est donnée pour signer au nom du directeur de la plateforme achats finances santé, ordonnateur secondaire, dans le cadre des attributions du service, toutes pièces justificatives relatives aux recettes et aux opérations de régularisations, notamment tous ordres de recettes, à :

- Madame le pharmacien en chef **ALQUIER-GUEROUX** (Cécile), chef du département logistique opérationnelle santé de l'établissement de ravitaillement sanitaire des armées (ERSA) de Marseille ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **AMABILE** (Jean-Christophe), directeur du service de protection radiologique des armées (SPRA) de Clamart ;

- Monsieur le commissaire de deuxième classe **AUBERT** (Maxime), contrôleur de gestion à la section pilotage de la division du ravitaillement sanitaire opérationnel (DRSO) de la direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA) de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire de première classe **AUBISSE** (Linda), chef de département économique et financier de l'hôpital spécialisé des armées (HSA) de Bordeaux ;
- Madame le médecin général **AUBOIN** (Marion), chef d'établissement de l'hôpital national d'instruction des armées (HNIA) de Saint-Mandé ;
- Madame le médecin général **AUPY** (Barbara), chef d'établissement de l'hôpital régional d'instruction des armées (HRIA) de Metz ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **BANZET** (Sébastien), directeur adjoint du centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) de Clamart ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **BARTHELEMY** (Claire), adjoint au chef du service des hospitalisations et soins externes de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le technicien supérieur hospitalier de deuxième classe **BAUDOUX** (Nicolas), traitant de la section cessions onéreuses du bureau conduite opérationnelle de la DRSO de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire principal **BESNOU** (Fabiano-Francesco), chef du département logistique de l'HSA de Bordeaux ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **BILLARD** (Rita), chef de section soins du bureau finances recettes de la plateforme achats finances santé (PFAF-Santé) de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **BORY** (Isabelle), chef de département économique et financier de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le technicien hospitalier **BOURIOUNE** (Jérémie), adjoint au chef de section budget, comptabilité de l'HSA de Bordeaux ;
- Monsieur le commissaire de première classe **BRICHARD** (Victor), chef du service des hospitalisations et soins externes de l'HRIA de Brest ;
- Madame le commissaire de première classe **CAIAZZO** (Morgane), chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Madame le commissaire de première classe **CAILLARD** (Gilda), chef du service des hospitalisations et soins externes de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur le pharmacien chef des services de classe normale **CAIRE-MAURISIER** (François), directeur adjoint de l'académie de santé des armées (EVDG/ACASAN) de Paris ;
- Monsieur le commissaire de première classe **CARTIER** (Antoine), gestionnaire de l'HSA de Lyon ;
- Madame le pharmacien en chef **CAUET** (Amélie), commandant en second de l'ERSA de Marseille ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **CHARDAVOINE** (Christophe), gestionnaire de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **CHERRIERE** (Hugues), chef du département administratif et logistique de l'HNIA de Toulon ;
- Madame le pharmacien en chef **CHEVALIER** (Madeline), chef du département logistique opérationnelle santé de l'ERSA de Marolles ;
- Madame l'agent sous contrat de niveau 1 **CHUECA** (Marine), directrice médicale du CTSA de Clamart ;
- Madame le médecin général **COLAS** (Marie-Dominique), chef d'établissement de l'HNIA de Toulon ;
- Madame le médecin en chef **CREACH** (Marie-Aude), adjoint au chef d'établissement de l'HRIA de Brest ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **DAUBRESSE** (Juliette), chef du service des hospitalisations et soins externes de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire principal **DE TANOÛARN** (Yann), chef de département économique et financier de l'HNIA de Marseille ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **DE TERRASSON DE MONTLEAU** (Astrid), chef du département d'administration des écoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB) de Lyon ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **DESEVRE** (Cynthia), gestionnaire de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur l'adjudant **DESHAYES** (Michaël), adjoint au chef du service des moyens généraux de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame l'adjudant-chef **DIRRINGER** (Sandrine), adjoint au chef de département soutien à l'activité de l'ERSA de Marolles ;

- Madame le pharmacien général **DROUILLARD** (Isabelle), chef d'établissement de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le médecin chef des services hors classe **DULOU** (Renaud), chef d'établissement de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur le commissaire de première classe **EL GHAYAT** (Adil), chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Toulon ;
- Madame le commissaire principal **ESCOBAR** (Alice), chef du département logistique de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le commissaire en chef de première classe **EYCHENNE** (Frédéric), gestionnaire de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **FEUILLARD** (Rémi), chef de la division support du SPRA de Clamart ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **FOURCADE** (Didier), chef du service économique de l'institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) de Brétigny-sur-Orge ;
- Madame le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **GARCIA** (Patricia), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **GAUTHIER** (Michaël), gestionnaire de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur le commissaire de première classe **GERAUD** (Alexis), chef du service des hospitalisations et soins externes de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **GORSE** (Bastien), chef de cabinet de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le sergent **GOURRE** (Vanessa), chef de section budget, comptabilité de l'HSA de Bordeaux ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **JOCKUM** (Franck), gestionnaire de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le pharmacien chef des services de classe normale **LACROIX** (Jérôme), commandant en second des EMSLB de Lyon ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **LASRI** (Latifa), jusqu'au 31 mars 2025, assistant d'administration de l'HNIA de Marseille jusqu'au 31 mars 2025 ;
- Monsieur le médecin chef des services hors classe **LATAILLADE** (Jean-Jacques), directeur du CTSA de Clamart ;
- Monsieur le pharmacien en chef **LE BARS** (Richard), chef de la DRSO de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **LE FLOCH** (Sophie), chef du bureau finances des EMSLB de Lyon ;
- Monsieur le médecin en chef **LE PAPE** (Erwan), directeur médical de l'HRIA de Metz ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **LEBOT** (Agathe), chef de département soutien à l'activité de l'ERSA de Marolles ;
- Madame le commissaire de deuxième classe **LEY** (Apolline), adjoint au chef du service des hospitalisations et soins externes de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le commissaire principal **MALEAPPA** (Martial), chef du département économique et logistique de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Monsieur le commissaire principal **MALLEGOL** (Arnaud), chef de département économique et financier de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **MARTIN** (Mathieu), adjoint au chef de la division ressources organisation pilotage expertise de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire principal **MASS** (Etienne), chef du bureau appui au commandement et sécurité de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire principal **MAURY** (Aurélien), chef du département logistique de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **MAZET** (Éric), chef du département logistique de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur le commissaire principal **MELCHIOR** (Olivier), chef du bureau valorisation de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire principal **MICHAUD** (Laurent), chef du département économique et financier de l'HRIA de Metz ;
- Monsieur le commissaire principal **MICHENOT** (Vincent), chef du bureau finances recettes de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire de troisième classe **MIGNOT** (Mélodie), adjoint au chef du département finances de l'EVDG/ACASAN de Paris ;

- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **MONTAGLIANI** (Lionel), adjoint au chef d'établissement de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **MONTES** (Estelle), adjoint au chef de section suivi de l'activité du bureau valorisation de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire principal **MONTIER** (Cécile), chef du département valorisation performance synthèse de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **MORVAY** (Sophie), chef de la division administration et soutien de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le secrétaire administratif de classe normale **MOUEN** (Clotilde), chef de la section finances du SPRA de Clamart ;
- Madame le médecin en chef **NGUYEN** (Martine), chef du centre interarmées médico-chirurgical de la direction interarmées du service de santé (DIASS) de Djibouti ;
- Monsieur le médecin général **OULD-AHMED** (Mehdi), chef d'établissement de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur le technicien supérieur hospitalier de deuxième classe **PAILLOT** (Olivier), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **PAYEN** (Christophe), gestionnaire de l'HSA de Bordeaux ;
- Monsieur le médecin chef des services hors classe **PELEE DE SAINT MAURICE** (Guillaume), directeur de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le pharmacien en chef **PELNIER-MATHEU** (Isabelle), commandant de l'ERSA de Marseille ;
- Monsieur le commissaire de première classe **PERHIRIN** (Ilann), adjoint au chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HRIA de Brest ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **PUIDUPIN** (Alain), directeur de la DIASS de Djibouti ;
- Monsieur le médecin en chef **PY** (Emmanuel), adjoint au chef d'établissement de l'HNIA de Clamart ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **RASANI** (Samira), chef du bureau ressources financières du ravitaillement médical de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur l'ouvrier de l'État Groupe 7 **REBECA** (Daniel), coordinateur achats-finances de l'HSA de Lyon ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **RENARD** (Benoît), chef de la division appui administratif finances logistique de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **RIBARDIERE** (Karine), adjoint au chef du bureau finances recettes de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le secrétaire administratif de classe supérieure **ROUVIER** (Sylvie), adjoint au chef de section suivi de l'activité du bureau valorisation de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le commissaire de première classe **SABAN** (Benjamin), chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Marseille ;
- Madame le commissaire principal **SALAÜN** (Morgane), chef du département finances de l'EVDG/ACASAN de Paris ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SALLE** (Céline), gestionnaire de l'HRIA de Metz ;
- Madame le commissaire en chef de deuxième classe **SANTARELLI** (Emmanuelle), directeur adjoint de la PFAF-Santé de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le médecin chef des services de classe normale **SCHWARTZBROD** (Pierre-Éric), commandant des EMSLB de Lyon ;
- Madame l'attaché d'administration de l'État **SCIARDIS** (Stéphanie), chef du bureau support, administration générale et financière du CTSA de Clamart ;
- Monsieur le commissaire en chef de deuxième classe **SIVANANDAME** (Venugopal), chef de département économique et financier de l'HNIA de Clamart ;
- Monsieur le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **STEPHAN** (Nicolas), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Saint-Mandé ;
- Monsieur le pharmacien principal **TABARAN** (Luc), chef de bureau conduite opérationnelle de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Madame le commissaire principal **TADJA** (Kahina), chef du département logistique de l'HNIA de Saint-Mandé ;

- Monsieur le commissaire aspirant **TECHER** (Maxime), adjoint au chef de service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HNIA de Marseille ;
- Monsieur l'adjudant **TRANCHANT** (Guillaume), traitant de la section cessions onéreuses du bureau conduite opérationnelle de la DRSO de la DAPSA de Fleury-les-Aubrais ;
- Monsieur le médecin général inspecteur **VALADE** (Eric), directeur de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge ;
- Madame le médecin chef **VAUTIER** (Virginie), médecin chef adjoint de l'HNIA de Toulon ;
- Monsieur le commissaire de deuxième classe **VERDIER** (Vincent), adjoint au chef du département d'administration des EMSLB de Lyon ;
- Madame le pharmacien en chef **VERNHES** (Claire), commandant de l'ERSA de Marolles ;
- Madame le commissaire principal **VIGOUROUX** (Cécile), chef du département économique et financier de l'HRIA de Brest ;
- Madame l'attaché d'administration de l'État **WILHELM** (Romée), chef du service des hospitalisations et soins externes de l'HRIA de Metz ;
- Monsieur l'attaché principal d'administration de l'État **WOIMBEE** (Régis), chef du service approvisionnement, budget et comptabilité de l'HRIA de Metz ;
- Madame le commissaire principal **YOU** (Marie-Cécile), chef du département administratif et logistique du CTSA de Clamart.

Art. 6. La décision N° 514746/ARM/DCSSA/AF/PBF du 07 août 2024 portant délégation de signature (service de santé des armées – plateforme achats-finances santé) est abrogée.

Art. 7. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*Le commissaire en chef de première classe,
Directeur de la plateforme achats finances santé, ordonnateur secondaire,*

Jean-Pierre PUGNETTI.